

L'épidémie de COVID-19 suscite de nombreuses interrogations concernant l'organisation du travail à mettre en œuvre et l'application de la réglementation relative à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.

L'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés. De ce fait, il doit prendre des mesures de prévention et veiller à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances.

Une crise sanitaire est un changement de circonstances qui doit le conduire à s'assurer que les mesures qu'il met en œuvre habituellement sont toujours adaptées ou doivent l'être pour protéger les salariés contre les risques de contamination.

Pour ce faire, l'employeur doit procéder à une réévaluation des risques professionnels retranscrite dans le document unique d'évaluation des risques (DUER).

Concrètement, il faut évaluer les circonstances dans lesquelles les salariés peuvent être exposés au virus et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour minimiser le risque de contamination.

Les mesures à prendre devront limiter les contacts physiques rapprochés ou prolongés entre les personnes présentes au sein de l'entreprise (salariés, public, intervenants extérieurs) compte tenu de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 et des situations de travail.

Afin de vous accompagner, le questionnaire et la grille ci-dessous vont permettre à tout employeur d'évaluer les risques face à la crise sanitaire liée au COVID-19 au sein de son entreprise et de mettre en place les mesures de prévention nécessaires.

Questionnaire

Questionnaire permettant à tout employeur de faire le point face à la crise sanitaire liée au COVID-19 au sein de son entreprise.

Activité dans l'entreprise		
	Oui	Non
Avez-vous affiché des consignes générales d'hygiène ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous les équipements de protections spécifiques (masques, gants, lunettes ou visières...) et en nombre suffisant?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le télétravail est la règle pour tous les postes qui le permettent ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour les postes non éligibles au télétravail et pour lesquels le maintien de l'activité est jugé indispensable, les règles de distanciation sont mises en place ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous privilégié les bureaux individuels en répartissant les salariés présents ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous organisé le maintien de l'activité en limitant le nombre de personnes présentes simultanément sur le lieu de travail ou dans un même local (horaires décalés...) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous organisé la charge de travail en fonction de l'effectif présent ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous enlevé les revues et les documents des salles communes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation évite les réunions et les rassemblements de personnes dans des espaces réduits ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans les secteurs où celle-ci doit être maintenue, avez-vous organisé la restauration d'entreprise en élargissant la plage horaire d'ouverture, en laissant plus d'un mètre de distance entre les places à table et en mettant en place des alternatives à la restauration collective... ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'accès aux espaces de convivialité et autres lieux de pauses collectives est-il limité ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Votre organisation permet-elle l'approvisionnement des postes de lavage des mains en savon et en papier à usage unique de préférence. Si l'accès aux installations sanitaires n'est pas possible (coursiers, personnel en déplacement ponctuel,...) mettre à la disposition du personnel des solutions hydroalcooliques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous mis en place une procédure spécifique en cas de salarié infecté ou en contact avec une personne infectée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous prévu une procédure pour le retour d'un salarié ayant été infecté ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous prévu le nettoyage et la désinfection des locaux, ou de l'ensemble des espaces de travail (véhicule, chariot, ...), et des équipements de travail (outils, engin de manutention, machine-outil, ligne de production ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous annulés ou reportés les déplacements non urgents ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous mis en place les attestations de déplacements ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous mis en place des moyens de prévention (gels hydroalcoolique, distanciation) dans les véhicules en cas de déplacement nécessaire ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Activité en lien avec du public

Avez-vous mis en place une distance de sécurité, voire des dispositifs spécifiques (interphone écrans...) pour les postes particulièrement exposés au public ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous établi des procédures pour l'accès des visiteurs et des clients ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Limitez-vous le nombre de visiteurs ou clients et organisez-vous les files d'attente ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous enlevé les revues et les documents des aires d'attente ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous mis à disposition des solutions hydroalcooliques dans la mesure du possible à l'entrée des bâtiments recevant du public ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Activité en télétravail

Vous êtes-vous assuré que les salariés en télétravail disposaient des outils nécessaires ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation mise en place permet-elle la communication par courrier électronique, téléphone, audioconférence ou visioconférence ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous mis en place des outils de traçabilité ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous organisé des contacts réguliers avec vos salariés ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation du travail permet-elle la conciliation avec l'organisation familiale pour les salariés devant garder leurs enfants et assurer la continuité d'enseignement ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous définis des plages horaires ou une organisation du temps de travail ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Tableau d'évaluation

PHASE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUES		SITUATION DANGEREUSE	ÉVALUATION DU RISQUE		MOYENS DE PRÉVENTION	
				CONCERNÉ (Oui/Non)	NOMBRE SALARIÉS EXPOSÉS	ENVISAGÉS	EXISTANTS (Oui/Non)
	RISQUES D'EXPOSITION DIRECTS Risques biologiques, infectieux ou parasitaires		Contact direct à moins d'un mètre entre salariés			<p>Barrières physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Espacer les postes de travail ou condamner un poste sur deux * Délimiter des espaces de travail (marquage au sol,...) 	
				<p>Les échanges/réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Suppression * Recours aux visioconférences et/ou au téléphone 			
				* Si nécessaire, leur fréquence, durée et nombre de participants doivent être limités avec application des mesures barrières			
				Aérer régulièrement les espaces de travail			
				Aménager les horaires et la disposition des lieux de pause afin de réduire les contacts			
				Afficher et informer les salariés sur les gestes barrières et les faire appliquer			
				Mettre à disposition des salariés des EPI (masques et lunettes ou écran facial, gants)			
	RISQUES D'EXPOSITION DIRECTS Risques biologiques, infectieux ou parasitaires		Contact direct à moins d'un mètre avec le public			<p>Barrières physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Espacer les postes de travail ou condamner un poste sur deux * Délimiter les emplacements clients par un marquage au sol (1 m de distance) * Installer des écrans translucides pour se protéger des clients (voir fiche métier "Travail en caisse": https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-covid-19-fiches-conseils-metiers-pour-les-salaries-et-les) 	
				Afficher et informer les salariés sur les gestes barrières et les faire appliquer			
				Mettre à disposition des salariés des EPI (masques et lunettes ou écran facial, gants)			
				Dans les véhicules, faire monter le passager à l'arrière, ou laisser libre le siège du milieu pour les véhicules à 3 places devant.			
				Installer un panneau à l'entrée indiquant les modalités de fonctionnement de mouvement des personnes (nombre limité...)			
				Ajuster les plages horaires d'ouverture au public			
				Définir un protocole chargement/déchargement pour les professionnels et des particuliers en fonction des directives gouvernementales			

PHASE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUES	SITUATION DANGEREUSE	ÉVALUATION DU RISQUE		MOYENS DE PRÉVENTION		
			CONCERNÉ (Oui/Non)	NOMBRE SALARIÉS EXPOSÉS	ENVISAGÉS	EXISTANTS (Oui/Non)	
	RISQUES D'EXPOSITION DIRECTS	Risques biologiques, infectieux ou parasitaires			Contact avec des objets, surfaces et/ou locaux de travail potentiellement contaminés	Privilégier l'utilisation du matériel nominatif Nettoyer / désinfecter régulièrement les espaces, les locaux et le matériel de travail Porter des gants de protection, former les salariés sur la mise et le retrait des gants http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206168	
Partage de poste de travail / matériel de travail / véhicule					Privilégier l'utilisation du matériel et des postes de travail nominatifs , à défaut, le matériel partagé est désinfecté entre chaque personne (idéalement en début et en fin de poste) Nettoyer / désinfecter régulièrement les espaces, les locaux et le matériel de travail, les poignées de porte, les interrupteurs susceptibles d'être manipulées par plus de monde... Les véhicules : * Nettoyer / désinfecter régulièrement l'intérieur des véhicules, les clés, les poignées de porte... * Prévoir des lingettes ou gel hydroalcoolique dans les véhicules Porter des gants de protection, former les salariés sur la mise et le retrait des gants http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206168		
Difficultés pour se laver régulièrement les mains					Adapter des temps de pauses et prévoir la rotation des salariés pour le nettoyage régulier des mains au savon , à défaut procéder à l'identique avec un gel hydroalcoolique Prévoir des lingettes ou gel hydroalcoolique dans les véhicules et aux postes de travail A défaut de point d'eau sur chantier, prévoir un bidon d'eau, savon, papier absorbant et sacs poubelles		
Contact avec une personne suspectée d'une contamination au Covid-19					Afficher et informer les salariés sur les gestes barrières et les faire appliquer Afficher et informer les salariés sur la procédure à suivre en cas de suspicion de contamination du salarié https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus Faire appliquer cette procédure		

PHASE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUES		SITUATION DANGEREUSE	ÉVALUATION DU RISQUE		MOYENS DE PRÉVENTION	
				CONCERNÉ (Oui/Non)	NOMBRE SALARIÉS EXPOSÉS	ENVISAGÉS	EXISTANTS (Oui/Non)
	RISQUES D'EXPOSITION DIRECTS		Déplacements zone à risque			Annuler ou reporter ces déplacements	
						Préférer les contacts visioconférence	
						Si impossibilité, afficher et informer les salariés sur les gestes barrières et les faire appliquer	
			Retour d'une zone à risque ou salarié infecté			Aménager le poste de travail (télétravail, isolement,...)	
						Préférer les contacts visioconférence	
						Travail en effectif réduit, présence prolongée au poste de travail	
	Adapter des temps de pauses pour le nettoyage régulier des mains au savon, à défaut procéder à l'identique avec un gel hydroalcoolique						
	Pauses à 2 ou 3 personnes maximum dans des espaces neutres type salle de réunion/de pause/hall d'accueil à des distances ≥ 1 m						
	Privilégier des pauses debout ou en cas de pauses assises, désinfecter le matériel partagé en début et en fin de pause (chaises...)						
	RISQUES INDUITS		Manque d'EPI obligatoires (masques et/ou gants) pour se protéger			Prioriser les urgences : * Pour diminuer l'activité * Pour arrêter l'activité si c'est possible	
						Aérer et nettoyer régulièrement les espaces et les locaux de travail	
						Adapter des temps de pauses pour le nettoyage régulier des mains au savon, à défaut procéder à l'identique avec un gel hydroalcoolique	
	RISQUES INDUITS		Hygiène et alimentation			Supprimer provisoirement l'accès aux fontaines à eau, distributeurs de boissons et d'encas	
						Repenser les modalités de distribution/service des repas dans le cas de restaurants/selfs d'entreprise/salles de pause en respectant la distanciation (1 m entre les salariés)	
						Proscrire les torchons et linges à main et utiliser des essuie-mains papier à usage unique	
	RISQUES INDUITS		Absence de personnel formé, de personnel avec des habilitations spécifiques...			Différer les tâches nécessitant des habilitations spécifiques	
						Modifier le mode opératoire en utilisant des méthodes/matériel ne nécessitant pas les habilitations spécifiques	
						Transférer des collaborateurs d'un poste à l'autre	

PHASE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUES		SITUATION DANGEREUSE	ÉVALUATION DU RISQUE		MOYENS DE PRÉVENTION	
				CONCERNÉ (Oui/Non)	NOMBRE SALARIÉS EXPOSÉS	ENVISAGÉS	EXISTANTS (Oui/Non)
	RISQUES INDUITS	Risques liés à l'utilisation de produits chimiques	Manque d'EPI obligatoires (masques et/ou gants) pour se protéger dans les situations de travail habituelles			Différer les tâches nécessitant le port des EPI spécifiques	
		Risques et contraintes liées à des situations de travail: TMS	Télétravail : mauvaise ergonomie au poste de télétravail, inadaptation du matériel et/ou de l'installation			<p>Privilégier le modèle supérieur des EPI (ex. lors d'exposition aux poussières ou substances dangereuses, utilisation d'un masque à cartouche au lieu d'un masque à poussière FFP2) et privilégier les protections collectives ou les changements de modes opératoires</p>	
		Risques psychosociaux	Télétravail : perte des limites entre vie professionnelle et vie privée, hyperconnectivité, isolement, stress lié à des contrôles ou objectifs excessifs			<p>Mettre à disposition des moyens et matériel nécessaires pour effectuer le télétravail dans les bonnes conditions (matériel informatique, sièges...)</p>	
						<p>Définir des temps de pauses réguliers</p> <p>Informez les salariés sur les bonnes pratiques de télétravail : * https://www.aist84.fr/travail-ecran-prevention/ * https://www.presanse-pacacorse.org/arkotheque/client/presanse/_depot_arko/basesdoc/3/3752/livret-travail-sur-ecran-exercices-d-etirements-.pdf</p>	
						<p>Clarifier les règles de fonctionnement, de contact et les horaires en tenant compte des particularités de la période et convenir des horaires durant lesquels le télétravailleur doit être joignable pour fixer un cadre respectant la vie privée. (https://www.anact.fr/coronavirus-teletravail-management-distance-et-regulation-de-la-charge)</p> <p>Définir clairement les tâches confiées</p> <p>Prévoir des échanges périodiques (mail, visioconférence, téléphone) entre l'employeur et le télétravailleur et avec ses collègues (http://www.inrs.fr/risques/teletravail-situation-exceptionnelle/ce-qu-il-faut-retenir.html)</p>	
			Travail en effectif réduit, présence prolongée au poste de travail			<p>Adapter et clarifier les règles de fonctionnement et les tâches confiées</p> <p>Maintenir des échanges avec employeur ou collègues en limitant les contacts directs et en respectant les mesures barrières</p> <p>Prévoir des temps de pauses plus longs et plus fréquents</p> <p>Pauses à 2 ou 3 personnes maximum dans des espaces neutres type salle de réunion/de pause/hall d'accueil à des distances ≥ 1 m</p> <p>Définir les modalités de paiement/récupération des heures supplémentaires</p>	

PHASE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUES		SITUATION DANGEREUSE	ÉVALUATION DU RISQUE		MOYENS DE PRÉVENTION	
				CONCERNÉ (Oui/Non)	NOMBRE SALARIÉS EXPOSÉS	ENVISAGÉS	EXISTANTS (Oui/Non)
	RISQUES INDUITS	Déplacements	Déplacements entre domicile et lieu de travail			Etablir pour les salariés concernés un justificatif de déplacement professionnel	
			Déplacements professionnels qui ne peuvent pas être différés			Etablir pour les salariés concernés un justificatif de déplacement professionnel (https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel)	
	AUTRES RISQUES						